

<http://pierre-alainmillet.fr/Etat-des-lieux-Developpement>



Etat des lieux Développement Durable

- DHD -

Date de mise en ligne : dimanche 13 septembre 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

L'engagement de la majorité municipale pour prendre en compte le défi écologique dans son action s'est traduit par la création du conseil citoyen du développement humain durable et par une étude sur l'état des lieux écologique dans la ville et ses projets. Cette étude est réalisée par un cabinet spécialisé qui a rencontré beaucoup d'acteurs pour fournir au conseil citoyen les éléments d'un diagnostic.

Comme toujours, il faut du temps, mais le travail avance comme prévu et le calendrier de présentation devrait être bientôt connu.

Quelques éléments qui ressortent de ce travail et qui seront certainement des sujets de discussion autant pour les élus et le Bureau Municipal que pour les membres du conseil citoyen ou pour les conseils de quartier.

11 fiches détaillées ont été présentées au groupe de travail interne après de nombreux entretiens dans la mairie, mais aussi au Grand Lyon, avec les entreprises, des responsables de lycées. La synthèse présente les atouts de Vénissieux, la nécessité de faire face à l'urgence sociale, et le poids d'une image négative persistante mais qui commence à bouger. Le développement d'une ville de première couronne nécessite un vrai centre ville, capable d'être visibles dans une agglomération « multi-polaire ». La question de la « densité » de la ville, donc de l'aménagement des espaces encore libre, du mode de développement, du contenu de l'activité industrielle, du rapport à la nature environnant la ville.

A partir des fiches et de la synthèse, des thèmes sont proposés pour les groupes de travail. Ils ont fait l'objet de discussions pour aboutir à 4 groupes plus un concernant la ville en interne.

- la démocratie locale pour un contrat social et une culture commune du développement durable
- construire une ville durable (déplacements diversité des quartiers, centre, modes doux)
- conforter l'industrie et développer l'emploi pour les Vénissiens
- les espaces naturels, l'énergie, les déchets ; la ville verte
- renforcer la transversalité dans le travail interne de la ville

L'état des lieux et les propositions de groupes de travail vont être présentés au bureau municipal, puis au **conseil citoyen le jeudi 8 octobre**. Retenez déjà la date !